



**Compte-rendu  
du lundi 10 juin  
à la salle des fêtes  
d'Aime**

*Conseil Local de Développement*

Présents : Alain MACHET, Bernard ANDRE, Laurent BATTIER, Joseph BONNEFOY, Marie Hélène CHABERT, Ginette FATET, Gisèle GAIDE, Simone GAIDET, Chantal DIEBOLT, Lucienne GUILLERME, Blandine LICHNOWSKI, Nicolas RACT, Chantal MARCHAND MAILLET, Jean Yves MONERET, Joseph MOUGEL, René PINCK, Jean Louis REVEL, Robert TALBOT, Antoine SCARPETTA, Albert PERROT, Michelle ANXIONNAZ, Anne marie ARPIN, Pierre GERBAUD, Cristelle VANIN, Stéphane BESTENTI, Eric BARBARIN

Excusés : Jean Marie BERTHIER, Danièle BERTHIER, Agnès GIRARD, Jean Pascal CHABERT, Raymonde CHEVRONNET, Marie Hélène COSTE, André FOURMAINTRAUX, Colette MAITRE, Guy MATTIS, Jean François QUEST, Philippe SMILLE, Jacques VIBERT, Jean Yannick LEROUX, Antoine FATIGA, Thierry MOULIS

---

## **Préambule**

Alain Machet rappelle l'objet de cette rencontre. Depuis plusieurs temps, les membres de notre CLD souhaitent organiser un temps d'information et d'échanges sur le thème de l'emploi et du développement économique en Tarentaise.

Notre économie de montagne est fortement marquée par la saisonnalité organisée autour des stations de sport d'hiver du plus grand domaine skiable au monde et par une inévitable très forte dépendance vis à vis de cette économie touristique. Dans le contexte actuel de ralentissement économique, de hausse du chômage et à l'aube du SCOT et de l'écriture d'un prochain contrat de territoire avec la région, cette réflexion prospective nous semble la bienvenue pour formaliser des premiers éléments d'observation et des préconisations.

**« *Quels emplois demain en Tarentaise ?  
Réflexions et prospective* »**

Il présente les interventions :

- Introduction : situation de l'emploi sur l'arrondissement sur la base des éléments d'un diagnostic construit par l'ensemble des partenaires (Service Public de l'Emploi, Fédérations, Services économiques...)

Puis deux regards croisés de professionnels des services Consulaires,

- Eric BARBARIN pour la Chambre du Commerce et d'Industrie
- Stéphane BESTENTI pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

L'ensemble des supports, des documents présentés lors de cette rencontre sont joints au présent compte rendu.

## Etat des lieux, prospective et préconisations

### Contexte

Les recensements réalisés récemment par l'INSEE nous permettent de constater une hausse régulière de la population sur l'arrondissement d'Albertville, bassin d'emploi qui comptabilise aujourd'hui près de 52 000 actifs. Inévitablement et comme sur l'ensemble du pays, depuis le démarrage de la crise, le taux de chômage a fortement augmenté. Il faut en effet remonter dix années en arrière pour constater le même taux qu'aujourd'hui sur notre bassin. En 2009, la «demande d'emploi en fin de mois » a augmenté de 30 %, le nombre de licenciements économiques a connu une évolution considérable alors que parallèlement nous observons une baisse des offres d'emploi enregistrées de 20 à 30 %. La problématique du chômage féminin demeure, malgré une forte hausse du chômage des hommes.

Les différents secteurs de notre économie de montagne sont inégalement touchés par la crise. En Tarentaise, les métiers les plus recherchés sont ceux de l'hôtellerie et de la restauration, de la vente. En l'occurrence, pour certains de ces métiers saisonniers, des difficultés de recrutement sont récurrentes. L'ampleur de la saisonnalité en Tarentaise est sans commune mesure avec les autres bassins d'emploi et l'inadéquation quantitative est manifeste entre les activités saisonnières d'hiver et d'été. Pour situer, 84 % de la population active travaille dans le commerce et les services sur la Tarentaise, alors que seulement 5% des actifs du privés sont dans le secteur industriel et 5 % dans le bâtiment et les travaux publics.

Précisons d'ailleurs, pour ce qui concerne les emplois industriels en Tarentaise, que 80% de ceux-ci sont concentrés dans 10 entreprises. Entre 2004 et 2008, un repli de l'emploi salarié dans l'industrie a été constaté (moins 88 emplois) alors que le secteur du BTP créait des emplois dans le même temps (187 emplois supplémentaires).

Ce poids de la saisonnalité s'observe aussi à travers le prisme de la création d'entreprises. Les principaux secteurs où se concentrent les créations, selon la Chambre du Commerce et de l'Industrie, sont les activités récréatives culturelles et sportives, les cafés hôtels restaurants, les autres commerces de détail puis le bâtiment. Dans l'ensemble 78% des créations d'entreprises sont dans le secteur des services.

Notre économie est donc fortement résidentielle, à l'opposé d'une économie dite productive.

L'économie de la Tarentaise est tellement marquée par le poids du tourisme d'hiver, qu'il semble nécessaire de nous intéresser à l'évolution de la fréquentation touristique et notamment des nuitées. Les nuitées des saisons d'hiver augmentent lentement depuis 2003, ce marché semble être un marché mature qui se stabilise. En revanche, la fréquentation d'été a dégringolé sur la même période. Si l'on cumule fréquentations d'été et d'hiver, le nombre de nuitées totales sur l'année 2008 est inférieur à celui de 2003. Vraisemblablement, le gisement d'emplois de demain est à trouver dans le tourisme d'été.

A noter que trois types d'évolutions de la société sont à considérer dans le secteur du tourisme. Le premier est l'accès au web pour les pratiques d'achat, les comparaisons de prix... qui oblige par exemple les professionnels à repenser l'accueil, à développer un conseil personnalisé... De nouveaux métiers apparaissent avec le e-commerce et notamment de nouvelles fonctions dans les organismes de tourisme. Le deuxième, la prise en compte croissante des critères éthiques du développement durable, et enfin la diversification de la clientèle internationale à hauts revenus.

Selon une étude de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'influence touristique sur le milieu artisanal est considérée comme « très forte » pour 34,5 % des professionnels interrogés, et « forte » pour le même taux de 34,5 % ; l'activité touristique s'impose. L'artisanat semble aussi touché par le ralentissement économique. L'année 2009 a enregistré 153 immatriculations d'entreprises nouvelles soit une diminution de 30 % par rapport à 2008. Un recul du chiffre d'affaires est constaté entre 2007 et 2009. Si 75% des artisans ont investis depuis trois ans (dont 9% dans le foncier), les «projets» d'investissement ont baissé entre 2007 et 2009, ralentissement économique oblige qui impose une vision plus pessimiste sur l'avenir, les carnets de commandes étant moins étoffés.

Notons comme une spécificité de notre territoire que la densité artisanale de la Tarentaise est la plus forte de la région Rhône Alpes. Nous comptabilisons 2 206 entreprises artisanales. Les principaux secteurs de l'artisanat sur notre bassin sont le bâtiment, les services, l'alimentaire, la production et le poids relatif de chacun d'eux est sensiblement le même que sur l'ensemble du département, un peu plus dans le secteur des services. Il est à préciser qu'une forte proportion des chefs d'entreprises a plus de 50 ans et que le nombre d'entreprises artisanales sans salarié est en baisse. Le volume salarial augmente.

Selon une étude récente menée par la Chambre des Métiers auprès d'un panel de professionnel, 25 % des artisans interrogés sur la Tarentaise ont pour projet d'embaucher. Selon cette même enquête, les freins au recrutement sont le coût salarial, l'absence de main d'œuvre qualifiée, l'absence de main d'œuvre « motivée »...28 % des entreprises artisanales interrogées auraient besoin de disponibilités foncières et de solutions immobilières adaptées à l'artisanat pour se développer, dont 71 % d'ici les trois prochaines années. L'absence de disponibilités est perçue comme un frein au développement. 30 % des entreprises interrogées souhaitent intégrer une zone artisanale, surtout pour l'avantage de la collecte des déchets. Le produit associant le bureau, l'entrepôt et l'atelier est le plus recherché.

### **Echanges et remarques des membres du CLD**

**Remarque :** le développement d'un tourisme estival devrait s'accompagner d'une offre de loisirs pour répondre aux attentes des clients.

**Question :** ne peut-on réellement que compter sur le tourisme pour notre développement économique ?  
Les professionnels s'accordent à dire que notre économie de Tarentaise est si spécialisée qu'un changement radical n'est pas imaginable, des légères évolutions sont possible, éventuellement comme le travail à distance l'été par exemple qui ne nécessite pas forcément la proximité de pôles urbains, mais cela ne peut rester que marginal.

**Question :** la stagnation constatée des nuitées depuis 2003 n'est elle pas en contradiction avec les projets de création de nouveaux lits ?

Si le marché est mature, des créations de lits nouveaux ont pour incidence la sortie du secteur marchand de certains lits touristiques plus anciens. C'est un phénomène de vases communicants.

**Question :** quelle réflexion aujourd'hui sur la complémentarité fond de vallée et stations ?

Le SCOT semble être l'outil adéquat pour cette réflexion sur une cohérence de territoire.

**Remarque :** l'APTV a engagé une étude sur le tourisme en saison estivale qui sera présentée au CLD à l'automne.

**Remarque :** n'est ce pas trop tard aujourd'hui pour enrayer une chute des nuitées de la saison estivale commencée depuis 2003 alors que d'autres pays ont réussi à développer ou maintenir le tourisme estival de montagne ?

**Remarque :** les travaux en stations pendant l'été nuisent au développement du tourisme du fait des nuisances notamment sonores générées. Autrefois, les travaux s'arrêtaient avec l'arrivée des touristes l'été.

**Remarque :** cette chute des nuitées lors de la saison estivale a été difficile pour beaucoup de professionnels présents dans la salle qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser d'années en années.

**Question :** cette chute des nuitées l'été est elle spécifique à la Tarentaise ?

Non, à priori le cas est plus généralisé sur les Alpes du nord. D'autres pays voisins semblent avoir mieux réussi à dynamiser le tourisme d'été.

**Remarque :** les touristes d'été veulent, selon plusieurs études, une formule tout compris, et une variété de propositions. De plus la valeur de l'effort en vacances n'est pas une valeur montante, contrairement à ce que

véhicule l'image de la montagne. Il faudrait offrir des services et loisirs faciles (plan d'eau) si l'effort en vacances n'est pas recherché.

**Remarque :** le fond de vallée n'est pas suffisamment exploité, pas assez valorisé, notamment l'Isère d'après une personne.

**Remarque :** dès 2002, des sociologues annonçaient cette baisse du tourisme d'été comme une révolution socio culturelle dans la conception des vacances d'été ; Internet change bien évidemment la consommation mais la concurrence des villes est grandissante (Paris plage, Milan plage...). D'ailleurs, les sites urbains voient leurs visites augmenter l'été.

C'est une révolution du tourisme d'été. Alors que l'hiver on consomme un produit ski, l'été on recherche non pas un produit mais des situations pour se ressourcer.

**Question :** quelle est la zone de chalandise de nos artisans ? Cette zone est plutôt comprise entre 15 et 30 km, ce sont des entreprises qui travaillent plutôt en local.

**Remarque :** des zones artisanales ne donnent pas toujours l'impression d'une optimisation de l'utilisation du foncier ?

Les questions d'aménagement de zones n'ont pas toujours été au cœur des préoccupations mais aujourd'hui il y a une conscience collective sur la nécessité d'économiser le foncier et d'améliorer l'aspect des bâtiments. Il est nécessaire d'avoir une réflexion en amont sur l'aménagement des zones, mais aussi d'intégrer des clauses dans les règlements de zones. Des outils, qui restent à inventer, ne sont ils pas nécessaires pour tenter d'optimiser les zones artisanales existantes ? Etages à rajouter sur certains bâtiments, bureaux, utilisation des surfaces disponibles autour des constructions en place....

**Question :** une adaptation des entreprises n'est-elle pas indispensable pour répondre aux besoins à venir dans le domaine de la réhabilitation, de l'architecture, de l'isolation et des énergies renouvelables ?

Des actions de formation seraient en cours.

**Question :** le secteur des transports en commun qui emploie déjà de nombreuses personnes n'est-il pas appelé à se développer ?

**Question :** au vu du manque de main d'œuvre qualifiée ou motivée dans l'artisanat, au vu de l'âge moyen des chefs d'entreprises, le problème des candidats à la reprise d'établissements ne sera-t-il pas demain le problème majeur de l'artisanat ?

Effectivement, pour certaines activités (métiers de bouche par exemple) mais à noter que dans le secteur du bâtiment la notion de fonds de commerce n'existe pas vraiment.

**Question :** un développement exogène est il possible en Tarentaise avec des moyens pour attirer des PME extérieures innovantes et créatrices d'emplois ?

Au vu du manque de foncier à vocation économique, de la spécificité d'une vallée touristique «fermée» et éloignée des pôles urbains, il semble difficile d'imaginer attirer en Tarentaise ce type de PME. Une implantation occasionnelle serait éventuellement possible sur la niche de l'économie de montagne par un dirigeant qui souhaiterait se rapprocher de grandes stations, mais de manière relativement rare.

**Remarque :** la diversification de l'artisanat par la formation semble une idée intéressante pour développer les activités et permettre la découverte des métiers.

Cette rencontre fera l'objet d'un ensemble de préconisations aux élus du territoire que les membres du CLD débâteront et valideront ensemble en septembre prochain.

Alain MACHET  
Président